



**MUNICIPALITÉ
DE CHÉSÈREX**

Tél. 022 369 90 40
Fax 022 369 90 49
E-mail: greffe@cheserex.ch
Internet: <http://www.cheserex.ch>

PREAVIS MUNICIPAL

22/2007

**REFECTION DE L'AUBERGE COMMUNALE « LES PLATANES »
DEMANDE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT**

Municipale responsable : Mme Georgette Ansermet

Réfection de l'auberge communale « Les Platanes »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

L'auberge communale « Les Platanes » a ouvert ses portes au printemps 1988. Elle fait partie intégrante (avec son logement) d'un superbe bâtiment historique, lequel abrite également 6 appartements, dont 5 qui se trouvent dans une annexe reconstruite.

M. et Mme José et Ivana Rodrigues sont les gérants de l'auberge depuis le 4 avril 1993. Ils ont réussi à donner à cet établissement une excellente réputation dans la région avec une gastronomie toute en finesse et un chaleureux accueil, donnant ainsi un rayonnement apprécié de notre beau village.

Travaux entrepris*Auberge et café*

En 19 ans, l'auberge a subi quelques réfections et maintenances courantes :

- carrelage du hall
- amélioration de l'acoustique du café
- peinture à la salle à manger côté rue du Vieux Collège (salpêtre)
- réfection du sol de l'entrée
- changement de volets
- pose de parois en verre sur la terrasse pour protection du bruit
- maintenance ventilation, groupe froid, sanitaire, etc.

Logement

Seul un rhabillage des faïences de la douche a été effectué dans l'appartement.

Rénovation*Auberge et café*

Un rafraîchissement des peintures et boiseries s'impose, tant dans les 2 salles à manger qu'au café, dans les halls et les toilettes. Le parquet des 2 salles à manger a besoin d'un ponçage et d'une imprégnation.

Cuisine

La cuisine, tout à fait conforme aux normes d'hygiène, donne quelques signes de fatigue, notamment au groupe feu. Une mise en conformité des 6 feux à gaz (sécurité coupe-feu) demandant le démontage complet de la partie supérieure du fourneau, la remise à neuf de la tuyauterie, ainsi qu'un rafraîchissement des peintures sont nécessaires.

Logement

Une peinture pour tous les murs et les boiseries dans les 3 chambres, la cuisine, le bureau et le salon est essentielle, ainsi que le changement du tapis de l'escalier qui relie l'auberge à l'appartement et le remplacement de la moquette dans 2 chambres.

./.

Réfection de l'auberge communale « Les Platanes »

Coût de la réalisation*Auberge et café*

- | | | |
|--|-----|-----------|
| • Peinture murs et boiseries | CHF | 33'000.00 |
| • Parquet ponçage et imprégnation | CHF | 3'000.00 |
| • Mise en conformité du groupe feu (cuisine) | CHF | 7'500.00 |

Logement

- | | | |
|------------------------------|-----|-----------|
| • Peinture murs et boiseries | CHF | 20'300.00 |
| • Tapis, moquettes | CHF | 5'500.00 |

Divers et imprévus

	CHF	5'000.00
--	-----	----------

Total HT

CHF	74'300.00
------------	------------------

TVA 7.6 % (arrondi)

CHF	5'700.00
-----	----------

Total de la rénovation TTC

CHF	80'000.00
------------	------------------

Cet investissement sera amorti sur 10 ans.

Conclusion

Après 19 ans de loyaux services et 2 tenanciers, l'auberge communale « Les Platanes » nécessite un rafraîchissement, ce qui fait l'objet du présent préavis.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

- dans sa séance du 27 septembre 2007
- vu le préavis de la Municipalité n° 22/2007
- entendu le rapport des commissions chargées d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

- **d'autoriser la Municipalité d'entreprendre les travaux de rénovation du bâtiment « Les Platanes »**
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 (huitante mille francs suisses) pour le financement de ces travaux, à prélever sur la trésorerie courante.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 août 2007.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
 J. Ansermet		 F. Monnaert